

**RAPPORT N°17 : ZAC LES BARTHES - ACHAT DE TERRAINS ZA 107, 129, et 151 et E537 et 538**

M. le Président rappelle que le conseil communautaire réuni en date du 15 avril 2021 avait acté le fait de poursuivre les acquisitions foncières pour créer la ZAC des Barthes sur la commune de Saint-Ferréol-des-Côtes et plus particulièrement d'acquérir les parcelles ZA 107, 129, 151 et E 537,538 au prix de 101 346,20€.

Considérant que le développement de l'offre foncière à destination des entreprises est un enjeu important pour le territoire et après de nouvelles discussions avec les vendeurs, il a été convenu entre les parties, qu'ALF se porte acquéreur de la totalité des biens de cette indivision, à savoir 5 parcelles d'une contenance totale de 5 ha 51 a 28 ca au prix de QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (90 000€).

Les crédits nécessaires quant à l'application de la présente délibération sont inscrits au Budget Annexe « ZA LES BARTHES ».

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- d'autoriser M. le Président à signer l'acte et réaliser l'achat des terrains aux propriétaires indivis des parcelles citées précédemment au prix de 90 000 € ;
- de désigner Maître Pierre Sauret comme notaire en charge de cette affaire ;
- de charger M. Le Président de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.